

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 1 octobre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient : Monsieur Frédéric BIERRY, président
présents : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) : Monsieur Philippe MEYER ayant donné pouvoir à Madame Chantal JEANPERT, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN

Absent(s) : Madame Nathalie ERNST

Rapporteur : Monsieur Etienne BURGER

N° CP/2018/275 - 74030 - Aménagement de l'espace rural
Proposition d'attribution de subventions au titre de
l'aménagement de l'espace rural pour la réalisation de travaux
connexes aux aménagements fonciers de DURNINGEN-
KIENHEIM et de DOSENHEIM-SUR-ZINSEL

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions figurant dans le tableau annexé à la présente délibération, pour un montant total de 108 552,22 €, concernant les travaux de voirie agricole et de mesures compensatoires environnementales sur le ban des Communes de Dossenheim-sur-Zinsel, Durningen et Kienheim.

Ces programmes de travaux connexes ont été approuvés, respectivement, par la Commission départementale d'aménagement foncier du Bas-Rhin, la Commission intercommunale d'aménagement foncier de Durningen et Kienheim et la Commission communale d'aménagement foncier de Dossenheim-sur-Zinsel, conformément au Code rural et de la pêche maritime.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181001-lmc1120682-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 05/10/18